

**Tobler**<sup>®</sup>  
Échafaudage. Coffrage.

## Coffrage de mur

Catalogue complet

## Tobler Top

Coffrages de mur.  
Swiss Research.



**En sécurité  
plus rapidement  
en hauteur.**

**En sécurité  
plus rapidement  
en forme.**



## **Le coffrage de mur Top universel**

### **Modulaire et malgré tout flexible**

Le système Tobler Top est un solide coffrage universel qui convient quasiment à tous les travaux de bétonnage. Les quatre hauteurs standard des banches (0,60 – 1,20 – 2,70 – 3,30 m) et leur largeur comprise entre 0,24 et 2,40 m permettent de réaliser en toute rentabilité même les projets les plus complexes. Les banches sont assemblées entre elles à l'aide d'agrafes de coffrage pratiques. Plusieurs éléments pratiques de compensation, universels, d'angle et d'articulation, ainsi que l'entretoise de compensation, sont disponibles pour la compensation de longueur, les déports de voile, les angles – intérieurs, extérieurs ou articulés – ou encore les surélévations.

### **Exécution sur mesure**

Les cadres en acier sont galvanisés de série. La peau de coffrage courante se compose d'un panneau entièrement en plastique (*alkus*), qui répond aux exigences de qualité les plus élevées et convient à tous les systèmes de cadres disponibles sur le marché. Il existe également une garantie longue durée de 7 ans sur les propriétés techniques. Des panneaux revêtus d'un film plastique sont également disponibles en option, ainsi qu'un film en résine phénolique (220 g/m<sup>2</sup>).

### **Nouvelle construction renforcée**

Les nouveaux cadres en acier sont renforcés et se distinguent par une qualité de l'acier supérieure de classe S235. Ils intègrent des coins en fonte et sont conçus pour une pression de béton frais de min. 80 kN/m<sup>2</sup>. Tous les joints sont soudés par un robot. Les points d'ancrage sont dotés d'un solide cône en acier et de fourreaux en acier correspondants. Ceci permet de se passer de manchons d'ancrage en plastique - sujets à défauts - et le coffrage y gagne en stabilité.

### **La compatibilité en toute efficacité**

Les coffrages de mur Tobler Top sont compatibles avec de nombreux systèmes courants et se combinent aisément avec des composants d'autres marques.

Si vous optez pour le coffrage Tobler Top, vous pouvez ainsi continuer à utiliser votre ancien système.



## Une offre de prestations de service qui répond à toutes les exigences.

Outre le fait de vous proposer d'excellents systèmes de coffrage, nous veillons également à vous offrir un service complet de premier choix. Chez Tobler, la satisfaction des clients va bien au-delà de l'exécution correcte et dans les délais de votre commande. Notre objectif est de vous assister de façon compétente et de répondre à toutes vos demandes relatives à la construction de coffrage professionnelle.

### Recherche et développement

Nous souhaitons réinventer quotidiennement la roue afin d'asseoir notre succès sur le long terme. Dans notre secteur, « stagnation » est synonyme de « recul ». C'est pour cette raison que nous investissons beaucoup de temps, d'argent et d'énergie dans la recherche de nouvelles technologies et dans le développement de systèmes existants. Nos solutions sont développées de sorte que vous puissiez en tirer le meilleur profit aujourd'hui mais aussi à l'avenir. Naturellement, nous veillons également à vous proposer un degré de sécurité maximal.

### Solutions spécifiques au client

Le développement de produits spécifiques au client fait également partie de nos points forts. Nos constructeurs, ingénieurs en structure et dessinateurs qualifiés sont évidemment disposés à développer en étroite collaboration avec vous des solutions sur mesure éprouvées.

### Service de réparation et de rénovation complet

Nous possédons une expérience de longue date dans la rénovation et la remise en état de systèmes de coffrage conventionnels. Réparer un coffrage défectueux dépend naturellement de plusieurs facteurs. Contactez-nous pour en savoir plus !

### Vieux ou neuf ?

Les coûts de main d'œuvre sont-ils trop élevés lorsque vous utilisez votre vieux coffrage ? Il ne vous permet plus de dégager des bénéfices ? Nous avons la solution adaptée à votre problème, que ce soit en remplaçant votre système de coffrage ou en le modernisant !

### Financement

C'est avec plaisir que nous vous soumettrons une proposition sur mesure en collaboration avec notre banque partenaire.





# Sommaire

de A à Z

## Sommaire

### Bref descriptif panneaux de coffrage de mur

Page 9

Adaptateur pour déport de voile	Page 19
Acier de précontrainte	Page 18
Agrafe de coffrage	Page 15
Ancrage frontal simple ou double	Page 19
Angle de transport	Page 20
Angles articulés	Page 12
Angles de décoffrage	Page 13
Angles extérieurs	Page 12
Angles intérieurs	Page 12

### Bouchon

Page 20

### Cages

Page 13

Cale de transport	Page 20
Changement de système	Page 22
Clé d'acier de précontrainte	Page 18
Console passerelle	Page 15
Contre-flèche	Page 16
Crochet de levage	Page 20
Crochet de serrage	Page 19

### Écarteur tirant-poussant

Page 15

Écrou articulé	Page 18
Élingue de transport	Page 20
Entretoise d'angle	Page 17
Entretoise de compensation	Page 17
Entretoise universelle	Page 17
Équerre pour support d'ancrage	Page 18
Étais	Page 16

### Garde-corps de fermeture

Page 15

Garde-corps opposé	Page 14
--------------------	---------

### L'ancrage unilatéral

Page 18

Ancre EAS NE

Page 18

Ancre EAS GE

Page 18

### Occasions

Page 22

### Panneaux de coffrage de mur

Page 10

Panneau de coffrage de mur 60 cm

Page 11

Panneau de coffrage de mur 120 cm

Page 11

Panneau de coffrage de mur 270 cm

Page 10

Panneau de coffrage de mur 330 cm

Page 10

Panneaux universels

Page 11

Peau de coffrage & panneaux de coffrage en bois

Page 21

Panneau à revêtement en plastique de haut de gamme

Page 21

Panneau en polyuréthane « alkus »

Page 21

Plate-forme d'angle et d'extension

Page 14

Plate-forme d'angle extérieur

Page 14

Plate-forme de bétonnage

Page 14

### Raccordement d'étai

Page 16

Rénovation

Page 22

### Semelle d'étai

Page 16

### Tête de tige d'ancrage DW 15

Page 19

### Vis de serrage

Page 19



## Bref descriptif

### Panneaux de coffrage de mur

Notre coffrage permet une grande variété de hauteurs de coffrage en garantissant un nombre de panneaux minimal et un espace de stockage réduit sur les chantiers. Nos panneaux muraux rendent possible une superposition avec des panneaux éléments internes.

Notre système de coffrage est relié au moyen d'une seule agrafe de coffrage. Le coffrage cadre revêt un caractère universel et polyvalent pour les murs en béton armé.

Notre coffrage est galvanisé à chaud de série. Le panneau entièrement en plastique alkus AL est une structure composite extrêmement durable composée de polypropylène et renforcée avec un profilé en aluminium, qui est le plus souvent utilisé pour les coffrages muraux et les éléments spéciaux porteurs en raison de sa rigidité à la flexion. Des peaux de coffrage à revêtement en plastique ou des panneaux de contreplaqué revêtus de résine phénolique sont également disponibles en option.

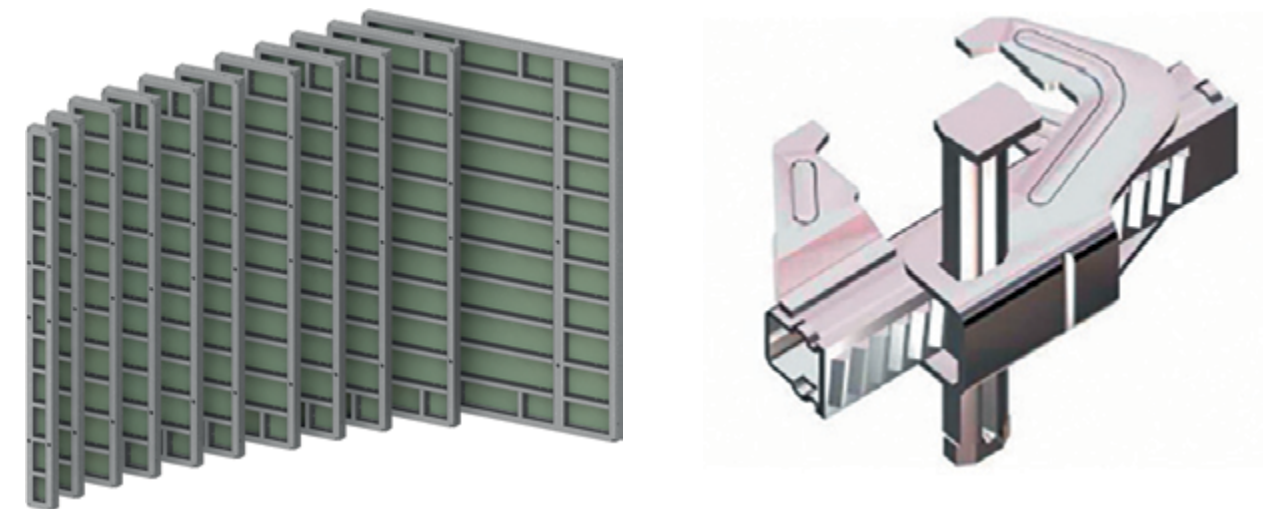
Dans le cas d'un panneau de grandes dimensions (270 x 240 cm), l'absorption de la pression peut atteindre jusqu'à 80 kN/m<sup>2</sup>.

Le panneau est revêtu de série d'un panneau entièrement en plastique alkus AL.

Nous disposons de hauteurs standard de 120 cm, 270 cm et 330 cm. Des panneaux de rehausse de 60 cm sont également disponibles.

Les largeurs standard sélectionnées pour le coffrage mural sont les suivantes : 24 cm, 30 cm, 45 cm, 50 cm, 55 cm, 60 cm, 72 cm, 75 cm, 80 cm, 90 cm, 120 cm et 240 cm. Par ailleurs, il existe des panneaux de compensation d'épaisseur de paroi, des panneaux de coffrage, des éléments de puits, des angles intérieurs, des angles extérieurs, des angles articulés et des panneaux universels de 75 cm.

Comme service supplémentaire, nous proposons des panneaux de compensation d'épaisseur de paroi ou même des panneaux sur mesure à des prix attractifs.



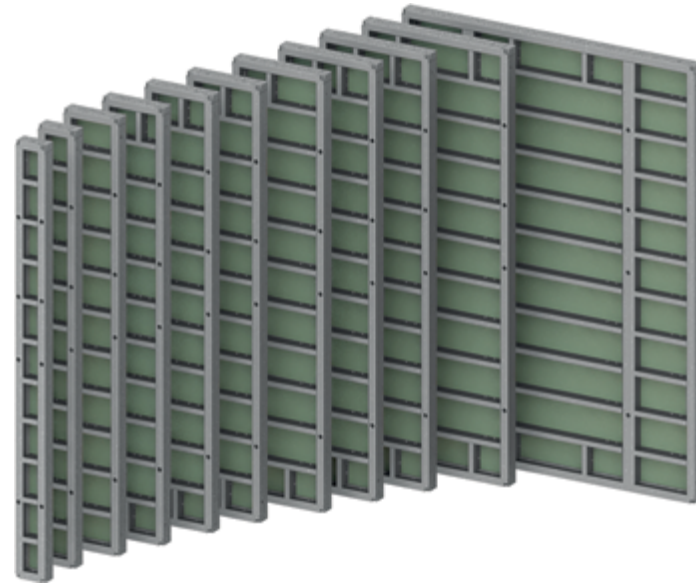


## Panneau de coffrage de mur 330 cm



- Force portante jusqu'à 80 kN/m<sup>2</sup>
- alkus AL, 20 mm

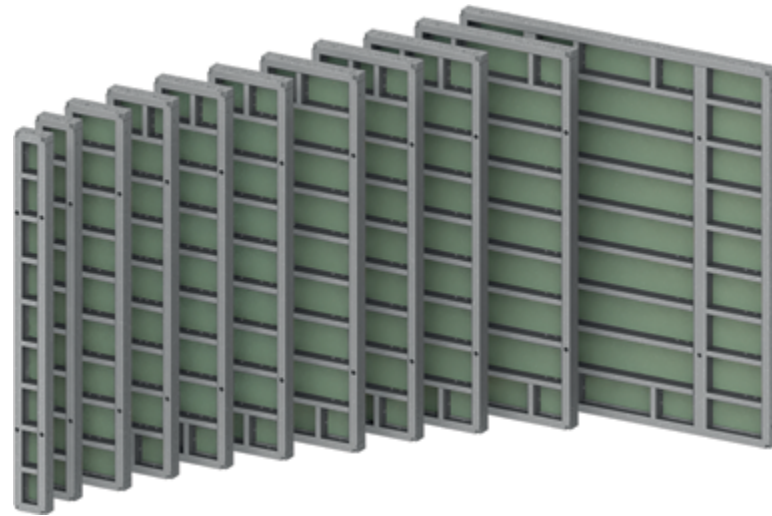
Dimensions en cm	Poids en kg	N° d'article
330 × 24	85	84-210024-2
330 × 30	92	84-210030-2
330 × 45	110	84-210045-2
330 × 50	120	84-210050-2
330 × 55	125	84-210055-2
330 × 60	131	84-210060-2
330 × 72	145	84-210072-2
330 × 75	148	84-210075-2
330 × 80	158	84-210080-2
330 × 90	168	84-210090-2
330 × 120	205	84-210120-2
330 × 240	453	84-210240-2



## Panneau de coffrage de mur 270 cm

- Force portante jusqu'à 80 kN/m<sup>2</sup>
- alkus AL, 20 mm

Dimensions en cm	Poids en kg	N° d'article
270 × 24	70	84-211024-2
270 × 30	76	84-211030-2
270 × 45	91	84-211045-2
270 × 50	99	84-211050-2
270 × 55	100	84-211055-2
270 × 60	109	84-211060-2
270 × 72	120	84-211072-2
270 × 75	123	84-211075-2
270 × 80	132	84-211080-2
270 × 90	141	84-211090-2
270 × 120	172	84-211120-2
270 × 240	377	84-211240-2



La peau de coffrage est également disponible en option dans les exécutions suivantes :

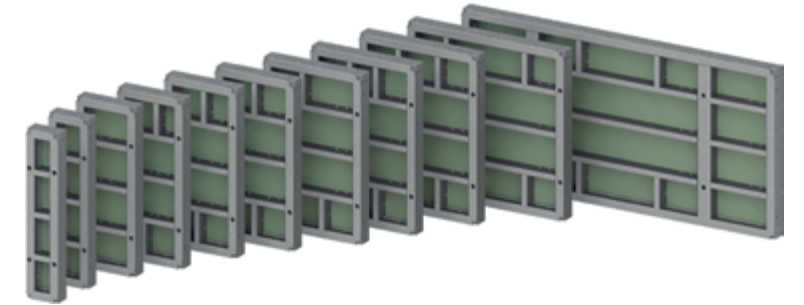
- Revêtement en plastique
- En résine phénolique

## Panneau de coffrage de mur 120 cm



- Force portante jusqu'à 80 kN/m<sup>2</sup>
- alkus AL, 20 mm

Dimensions en cm	Poids en kg	N° d'article
120 × 24	30	84-212024-2
120 × 30	35	84-212030-2
120 × 45	45	84-212045-2
120 × 50	51	84-212050-2
120 × 55	53	84-212055-2
120 × 60	54	84-212060-2
120 × 72	60	84-212072-2
120 × 75	64	84-212075-2
120 × 80	69	84-212080-2
120 × 90	73	84-212090-2
120 × 120	92	84-212120-2
120 × 240	187	84-212240-2



## Panneau de coffrage de mur 60 cm

- Force portante jusqu'à 80 kN/m<sup>2</sup>
- alkus AL, 20 mm

Dimensions en cm	Poids en kg	N° d'article
60 × 30	23	84-213030-2
60 × 45	29	84-213045-2
60 × 50	32	84-213050-2
60 × 55	34	84-213055-2
60 × 60	36	84-213060-2
60 × 72	37	84-213072-2
60 × 75	41	84-213075-2
60 × 90	49	84-213090-2



## Panneaux universels

- Force portante jusqu'à 80 kN/m<sup>2</sup>
- alkus AL, 20 mm

Dimensions en cm	Poids en kg	N° d'article
60 × 75	50	84-214061-2
120 × 75	79	84-214121-2
270 × 75	138	84-214271-2
330 × 75	176	84-214331-2



## Angles extérieurs

- Acier
- Galvanisé à chaud

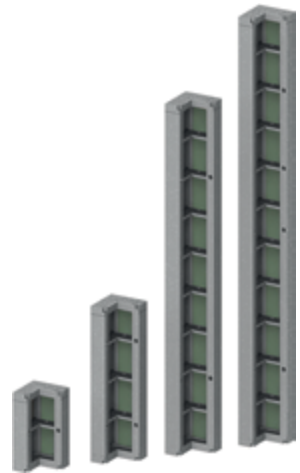
Dimensions en cm	Poids en kg	N° d'article
120 × 12	19	84-217120-3
270 × 12	32	84-217270-3
330 × 12	41	84-217330-3



## Angles intérieurs

- Pour le coffrage d'angles intérieurs
- Galvanisé à chaud

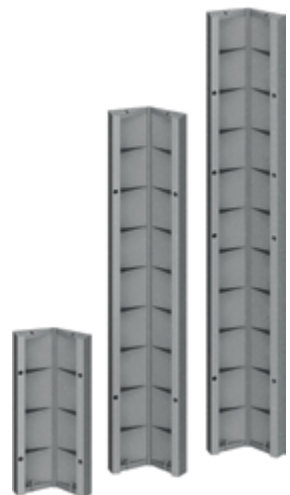
Dimensions en cm	Poids en kg	N° d'article
60 × 30 × 30	28	84-215060-2
120 × 30 × 30	49	84-215120-2
270 × 30 × 30	96	84-215270-2
330 × 30 × 30	115	84-215330-2



## Angles articulés

- Utilisable pour angles intérieurs et extérieurs
- Angle articulé dès 75°
- Peau en acier
- Galvanisée à chaud

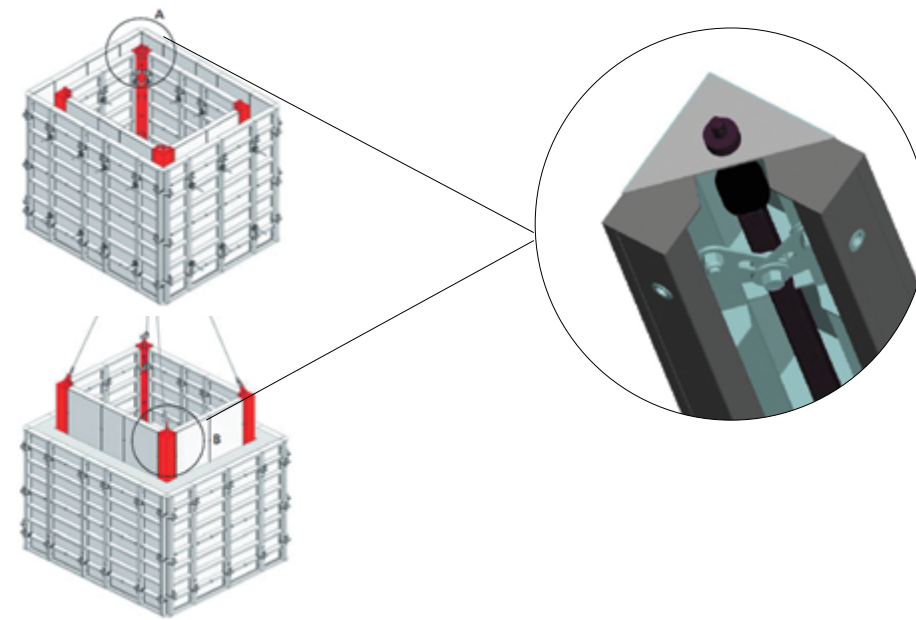
Dimensions en cm	Poids en kg	N° d'article
120 × 29,2 × 29,2	60	84-216120-3
270 × 29,2 × 29,2	131	84-216270-3
330 × 29,2 × 29,2	160	84-216330-3



## Cages

Des cages de différentes dimensions peuvent être minutieusement coffrées en utilisant des banches avec les bonnes compensations.

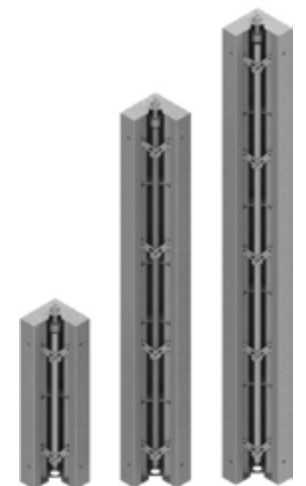
Les angles de décoffrage sont principalement utilisés dans le cadre de coffrages de cage et permettent un déplacement de l'unité complète de coffrage de cage. Au moyen de broches, le coffrage peut être mis en place de manière précise avec un jeu de décoffrage de 3 cm de chaque côté et, après le bétonnage, il peut être facilement retiré du mur de béton.



## Angles de décoffrage

- Peau en acier
- Galvanisée
- Mécaniquement

Dimensions en cm	Poids en kg	N° d'article
120	71	84-218120-3
270	153	84-218270-3
330	184	84-218330-3





## Plate-forme de bétonnage

Tous les points s'appliquent également à la plate-forme d'angle extérieur, ainsi qu'à la plate-forme d'angle et d'extension et garde-corps opposé

- Surface de sol : Bois collé, poncé et imprégné
- Montage rapide, sans outils nécessaires
- Large surface de travail sécurisée
- Garde-corps réglable (90° ou 102,5°)
- peu encombrant et empilable (hauteur d'empilage fermée 22 cm)
- Protection des arêtes à l'aide de profilés métalliques
- Compatibilité avec les coffrages cadres les plus courants < 12,3 m cadre / profilés 120/60 mm
- En option : également pour Meva, Paschal, Hünnebeck etc., sur demande

Longueur en cm	Largeur en cm	Poids en kg	Charge utile kg/m <sup>2</sup>	N° d'article
235	125	120	300	84-Z-350120



## Plate-forme d'angle extérieur

- Garde-corps latéral enfichable (en option)

Longueur en cm	Largeur en cm	Poids en kg	Charge utile kg/m <sup>2</sup>	N° d'article
235	125	175	300	84-Z-352120



## Plate-forme d'angle et d'extension

- Garde-corps trilatéral enfichable (en option)

Longueur en cm	Largeur en cm	Poids en kg	Charge utile kg/m <sup>2</sup>	N° d'article
130	120	95	300	84-Z-351120



## Garde-corps opposé

- Garde-corps réglable 90°/110°

Longueur en cm	Hauteur en cm	Poids en kg	N° d'article
235	120	34,3	84-Z-353120



## Garde-corps de fermeture

- Utilisable pour toutes les plates-formes Tobler en guise de finition

Longueur en cm	Hauteur en cm	Poids en kg	N° d'article
120	120	10,0	84-Z-340120



## Console passerelle

- Acier galvanisé

Longueur en cm	Poids en kg	Charge utile kg/m <sup>2</sup>	N° d'article
120	26	450	84-Z-350022



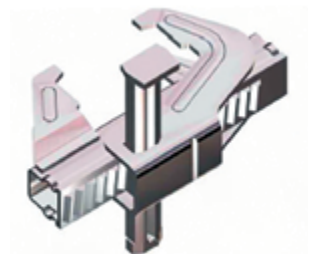
## Agrafe de coffrage

- Courte

Poids en kg	N° d'article
4,5	84-Z-250001

- Longue

Poids en kg	N° d'article
5,2	84-Z-250002



## Écarteur tirant-poussant

Poids en kg	N° d'article
6,1	84-Z-251016





## Étais

- Galvanisés

Dimensions en cm	Poids en kg	N° d'article
185 – 310	15,9	84-Z-250030-1
260 – 460	22,9	84-Z-250031-1
310 – 510	26,6	84-Z-250032-1
550 – 700	45,0	84-Z-250033-1
660 – 1 000	125,5	84-Z-250034-1



## Contre-flèche

- Galvanisée

Dimensions en cm	Poids en kg	N° d'article
120 – 160	12,8	84-Z-250040-1



## Semelle d'étais

Poids en kg	N° d'article
1,9	84-Z-250046-3



## Raccordement d'étais

- Pour le raccordement des étais au coffrage

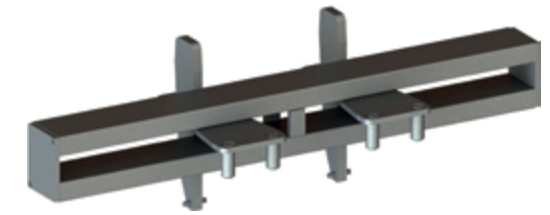
Poids en kg	N° d'article
3,5	84-Z-250036-1



## Entretoise de compensation

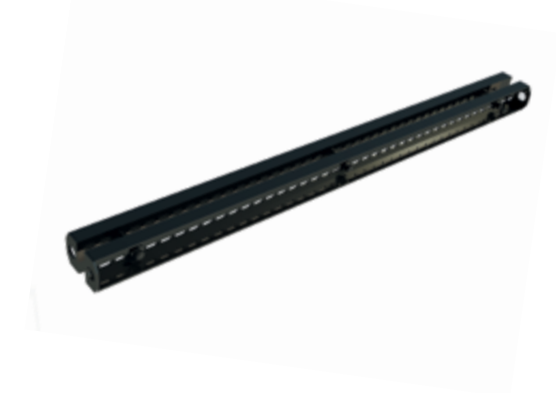
- Pour abouts de coffrage et compensations

Dimensions en cm	Poids en kg	N° d'article
85	13,5	84-Z-250005
120	19	84-Z-250005-1



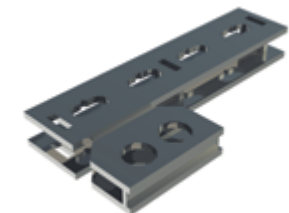
## Entretoise universelle

Dimensions en cm	Poids en kg	N° d'article
245	89	84-Z-250006



## Entretoise universelle de butée

Poids en kg	N° d'article
5	84-Z-250007



## Entretoise d'angle

Poids en kg	N° d'article
8,9	84-Z-250008





## Équerre pour support d'ancrage

Poids en kg	N° d'article
2,0	84-Z-251010



## Acier de précontrainte

- DW Ø 15
- Brute

Longueur en cm	N° d'article
85	84-Z-253085
100	84-Z-253100
150	84-Z-253150
200	84-Z-253200
600	84-Z-253600

- DW Ø 20
- Brute

Longueur en cm	N° d'article
85	84-Z-292085
100	84-Z-292100
150	84-Z-292150
200	84-Z-292200
250	84-Z-292250
300	84-Z-292300
600	84-Z-292600



## L'ancrage unilatéral

- DW Ø 15
- Galvanisée
- Ancre EAS NE

Poids en kg	N° d'article
2,8	84-Z-251001

- Ancre EAS GE

Poids en kg	N° d'article
3,5	84-Z-251002



## Clé d'acier de précontrainte

- DW Ø 15
- Galvanisée

Poids en kg	N° d'article
2,0	84-Z-253999



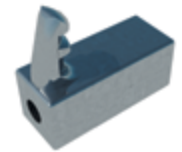
## Écrou articulé

Poids en kg	N° d'article
1,4	84-Z-252015
1,6	84-Z-252020



## Tête de tige d'ancrage DW 15

Poids en kg	N° d'article
0,4	84-Z-251011



## Crochet de serrage

- Galvanisé

Poids en kg	N° d'article
0,64	84-Z-251012



## Ancrage frontal simple ou double

- Galvanisé

Poids en kg	N° d'article
1,2	84-Z-250055



- Galvanisé

Poids en kg	N° d'article
1,8	84-Z-250055-1



## Vis de serrage

- Galvanisée

Poids en kg	N° d'article
0,62	84-Z-250048



## Adaptateur pour déport de voile

- Galvanisé

Poids en kg	N° d'article
4,7	84-Z-250009





### Crochet de levage 1,50 t

Poids en kg	N° d'article
7,7	84-Z-350010



### Angle de transport

Poids en kg	N° d'article
11,2	84-Z-250013



### Élingue de transport 1,50 t

- 4 pièces

Poids en kg	N° d'article
15,6	84-Z-250011



### Cale de transport

Dimensions en mm	N° d'article
28/22 x 55	84-Z-249001



### Bouchon

Dimensions en cm	Systèmes	N° d'article
2,0/2,4	PERI	84-Z-450090
2,4/3,0	Universal	84-Z-450091

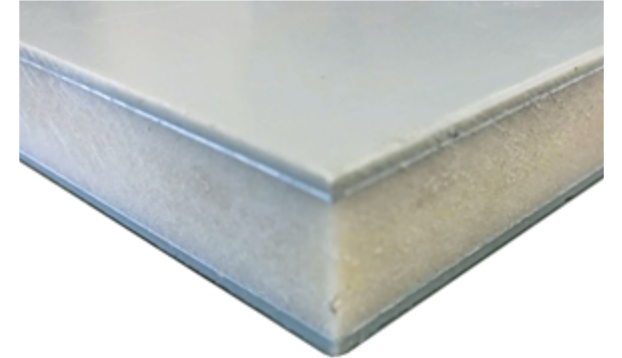


### Panneau entièrement en plastique alkus AL composé de polypropylène et renforcé avec un profilé en aluminium



Le panneau entièrement en plastique alkus est une structure composite extrêmement durable – et donc un choix très économique pour la construction de coffrage. Le panneau sandwich breveté est extrêmement stable et résistant et il permet également d'obtenir une excellente qualité de béton apparent. Il est disponible en différentes largeurs et épaisseurs.

- Jusqu'à 1 000 applications possibles – autrement dit, 20 fois plus que dans le cas de nombreux panneaux en bois et 4 fois plus que pour d'autres panneaux en plastique
- Il permet d'obtenir des joints quasiment plats et d'excellente surfaces en béton dotées d'une qualité du béton apparent pouvant atteindre la classe SB 4
- La surface n'est pas affectée par la lumière du soleil et ne décolore pas le mur en béton
- Haute résistance à la flexion, extrêmement flexible et façonnable et particulièrement résistant
- Il est 100 % étanche et ne sera pas affecté par l'hydrolyse
- La surface reste lisse sans formation de stries
- Il conserve ses propriétés techniques même après la réparation « longlife »
- Il peut être cloué, vissé et scié comme du bois
- Nettoyage rapide et facile – nettoyage haute pression jusqu'à 1 000 bar
- Garantie long durée de 7 ans
- 100 % recyclable



**Veillez consulter la liste de prix pour tous les panneaux de rechange sur mesure. (Exécution entièrement confectionnée)**

### Panneau à revêtement en plastique de haut de gamme

Notre panneau de coffrage à revêtement en plastique est un panneau de coffrage composite de 15 mm, 18 mm et 21 mm d'épaisseur doté de propriétés physiques et mécaniques supérieures aux panneaux de coffrage traditionnels.

Il se compose d'un noyau de panneaux contreplaqués bouleau d'épaisseurs différentes, collées en couches croisées conformément à la norme BFU 100, d'un film en résine phénolique et d'une surface de liaison. Il présente d'excellentes propriétés :

- Grande résistance à l'usure
- Pas de casse ou d'éclat lors du clouage
- Nettoyage plus rapide
- Durée de vie du panneau 3 à 4 fois plus longue
- Grande résistance à l'abrasion
- Résistance à l'eau et aux intempéries
- Recyclabilité
- Facilité de clouage
- Très bonne résistance aux produits chimiques
- 100 % recyclable





## Rénovation 1

Un nettoyage et un entretien réguliers sont indispensables pour conserver durablement le matériau de coffrage et pour obtenir de bons résultats d'exécution. Nous vous offrons un service de rénovation pour Tobler ou tous les fabricants de coffrage courants. Cette offre comprend : Enlèvement de panneaux, nettoyage des surfaces de pose de peau de coffrage et enlèvement des restes de béton. Pose des cadres avec un panneau en résine phénolique ou un panneau à revêtement en plastique, ainsi qu'un panneau alu AL, et scellage à l'aide d'un produit d'étanchéité pour joints de haute qualité.

Les travaux de nettoyage requis avec une pression d'eau de 1 000 bar dans le cas de panneaux de coffrage très sales ne sont effectués qu'après consultation du client. Selon le degré de salissure, les coûts s'élèvent à CHF 3,00 à 4,50 par m<sup>2</sup> de surface de panneau. Les travaux d'alignement et de soudage sur des systèmes tiers ne sont effectués qu'en concertation avec le client et avec son accord. Grâce au consentement du client, la société Tobler AG est libérée de toute responsabilité.

Les rénovateurs reçoivent aussi tout le matériel de rechange prêt à l'emploi, à monter soi-même :

- Panneaux de rechange confectionnés
- Silicone
- Pistolet à silicone
- Rivets aveugles
- Manchons d'ancrage de rechange

## Changement de système (du vieux pour du neuf)

Nous vous offrons la possibilité d'acheter vos systèmes de coffrage ou d'échafaudage usagés ou non rentables et de les échanger contre de nouveaux matériaux. La gamme de produits comprend tous les systèmes de coffrage et d'échafaudage de tous les fabricants courants.

Nos conseillers spécialisés se tiennent volontiers à votre entière disposition en tant que personne de contact.

Contactez-nous :

Tél. +41 21 731 57 35  
E-mail : forel@tobler-ag.com

## Occasions

En tant que fabricant et distributeur, nous offrons une gamme de systèmes de coffrage d'occasion Tobler – complète avec accessoires. Nous vous proposons également des coffrages usagés bien conservés de tous les fabricants (de stock). Quasiment tous les coffrages usagés peuvent être rénovés (Rénovation 1) sur demande avant la vente. Dans le cadre de l'acquisition de coffrages d'occasion rénovés et testés par des professionnels, vous recevrez un coffrage de qualité à un prix attractif et doté d'une finition du béton digne d'un nouveau coffrage.

Sur demande, vous pouvez également financer les marchandises de façon rentable. Comme alternative, nous vous proposons par ailleurs la reprise de pièces usagées.

## Conditions générales de vente (CGV), version 01/01/2013

**Les présentes CGV régissent les relations juridiques entre la société Tobler AG (ci-après dénommée TOBLER) et ses partenaires contractuels (ci-après dénommés le Client) concernant la vente, la location et le montage d'échafaudages, coffrages et accessoires correspondants. Elles définissent le cadre juridique de tous les contrats et s'appliquent jusqu'à ordre contraire.**

### 1. Devis et conclusion du contrat

1.1. Les devis, livraisons et prestations de TOBLER se font exclusivement sur la base des présentes CGV. La commande de marchandises vaut acceptation desdites CGV. Les CGV s'appliquent également à toutes les commandes futures du Client.  
1.2. Un contrat est conclu dès lors que TOBLER accepte sans réserve une commande écrite, téléphonique ou personnelle.  
1.3. Les acceptations verbales de TOBLER ne sont valables que si elles sont confirmées par un document écrit et signé.  
1.4. TOBLER n'est liée par les Conditions générales du Client que si celles-ci s'accordent avec les siennes ou bien si elle les a acceptées par écrit. Les conditions divergentes du Client n'engagent pas TOBLER si elle ne les a pas reconnues expressément et par écrit.

### 2. Documents techniques

2.1. Sauf accord contraire, les prospectus, catalogues, etc. ne sont pas obligatoires. Les indications figurant dans les documents techniques ne sont obligatoires que si elles sont expressément confirmées comme telles par écrit.  
2.2. Sous réserve de toutes modifications techniques. Toute différence d'exécution, de dimensions et de poids de la marchandise par rapport aux indications figurant dans les prospectus ou autres documents de vente, ou par rapport à des livraisons précédentes, est sans importance si l'utilisation conforme de la marchandise n'est pas entravée de façon significative.  
2.3. Dans le cas de nouvelles constructions ou d'exécutions spéciales en particulier, la société se réserve expressément le droit de réaliser l'exécution définitive à sa discrétion.  
2.4. TOBLER est en droit de livrer des produits de valeur équivalente provenant de sous-traitants sous une désignation neutre.

### 3. Conditions de paiement

3.1. Sauf accord contraire, les paiements doivent être effectués nets directement à TOBLER dans un délai de 30 jours. En cas de paiement dans les 10 jours suivant la date de la facture, le client a le droit de déduire un escompte de 2%. Toute autre déduction n'est permise que si elle a été expressément convenue par écrit. Les déductions injustifiées sont refacturées.  
3.2. En cas de retard, le client est redevable d'intérêts de retard au taux annuel de 7% à compter de la date d'échéance, sans avertissement de TOBLER.  
3.3. L'absence de parties insignifiantes de la commande ou l'exercice du droit de garantie à l'égard de TOBLER n'autorise pas le Client à différer les paiements dus.  
3.4. En cas de retard de prise en livraison du Client, la totalité ou la partie encore due du prix d'achat devient immédiatement exigible. L'éventuel temps d'immobilisation du transporteur est à la charge du Client.  
3.5. Si le paiement ou les sûretés prévues lors de la conclusion du contrat ne sont pas fournis conformément au contrat, TOBLER est en droit de maintenir le contrat ou de le résilier et, dans ces deux cas, d'exiger une indemnisation.

### 4. Conditions de livraison

4.1. Sauf accord contraire, le lieu d'exécution est le siège de TOBLER à Rheineck.  
4.2. L'expédition et le transport ont lieu aux frais et aux risques du Client. L'assurance contre les dommages de toute nature incombe au Client. Les droits de douane éventuels sont à la charge du Client.  
4.3. Les palettes et les caisses de transport ne sont mises à disposition qu'à titre de prêt. Le Client est tenu de les retourner à ses frais. Dans le cas contraire, elles sont facturées par TOBLER.  
4.4. La livraison est effectuée dans la mesure du possible à la date souhaitée par le Client. Les délais et dates de livraison communiqués ou convenus sont respectés dans la mesure du possible mais ne sont pas contractuels. En cas de retard de livraison lié à des motifs indépendants de la volonté de TOBLER (force majeure, difficultés d'importation ou de transport, retard de fournisseurs tiers, modifications demandées ultérieurement par le Client, etc.), les délais de livraison sont prolongés en conséquence.  
4.5. La prolongation des délais de livraison ne donne pas au Client le droit de résilier le contrat ou de différer la prise en livraison, ni d'exiger une indemnité de retard.  
4.6. Si à la suite d'événements hors du contrôle de TOBLER, des livraisons ou des prestations se révèlent impossibles à une date prévisible, TOBLER est en droit - moyennant avis au Client - de résilier le contrat sans indemnisation.  
4.7. Dès que le Client est informé que la marchandise commandée est prête pour l'expédition ou l'enlèvement, il est tenu d'enlever ou de faire livrer ladite marchandise dans un délai de 5 jours ouvrables à compter de la communication en question. Passé ce délai, le Client est réputé être en situation de retard de prise en livraison. En cas de retard de prise en livraison, le Client est tenu d'indemniser TOBLER du préjudice en résultant. Dans ce cas, TOBLER est en droit de déposer la livraison aux frais et aux risques du Client, d'entreposer la marchandise dans ses établissements moyennant facturation de frais de stockage appropriés, ou de résilier le contrat moyennant indemnisation du préjudice subi par TOBLER du fait du Client. Il y a notamment retard de prise en livraison également lorsque le Client, à cause de retards de livraisons, refuse de façon injustifiée d'accepter la livraison. Même si TOBLER dépose la marchandise ou l'entrepose dans ses établissements, TOBLER est en droit à tout moment, sans avertissement supplémentaire ni fixation d'un délai supplémentaire, de résilier le contrat et d'exiger l'indemnisation des dommages subis.

### 5. Transfert des risques

5.1. Les risques relatifs à la marchandise sont transférés au Client dès que la livraison quitte les établissements de TOBLER.

### 6. Réclamations

6.1. Le client est tenu de vérifier la marchandise et les travaux de montage dès la réception et l'exécution.  
6.2. Il doit signaler les défauts éventuels par écrit à TOBLER dans un délai de 3 jours. Dans le cas contraire, les livraisons et prestations sont réputées acceptées.

### 7. Garantie en raison des défauts issue du contrat d'achat

7.1. Pour les produits neuf (exception faite du bois, des pièces sujettes à usure, des bâches, des filets, de toutes les pièces en plastique et des petites pièces telles que vis, écrous, etc.), ainsi que des pièces de fixation telles que câbles, liens de bâches, etc.), TOBLER fournit au Client une garantie de 6 mois à compter de l'expédition de la livraison dans les établissements de TOBLER, sous réserve du respect des délais de réclamation indiqués au paragraphe 6. TOBLER ne répond des caractéristiques spéciales des produits que si elle s'est engagée par écrit en ce sens. Les différences liées à la fabrication ou aux matériaux ne donnent droit à aucune garantie. De plus, la garantie cesse immédiatement de s'appliquer si le Client a effectué ou fait effectuer par des tiers des modifications sur la marchandise, sans l'accord écrit préalable de TOBLER.  
7.2. Pour les produits d'occasion, toute garantie est exclue. Aucune garantie ne s'applique concernant les pièces incorporées provenant de fournisseurs tiers ou si des pièces incorporées provenant de fournisseurs tiers entraînent un défaut ou des dommages ou compromettent le bon fonctionnement.  
7.3. La garantie se limite à la remise en état ou au remplacement des pièces défectueuses, cela à la discrétion de TOBLER. Toute autre demande du Client au titre de la garantie, notamment toute demande de résiliation, réduction du prix ou dédommagement, est exclue.  
7.4. Les pièces remplacées deviennent la propriété de TOBLER et doivent lui être retournées.  
7.5. Les travaux de remise en état ou les livraisons de remplacement n'ont pas pour effet de prolonger ou de renouveler le délai prévu au paragraphe 7.1. Les pièces remises en état ou remplacées sont soumises à la période de garantie résultant de la livraison initiale.  
7.6. TOBLER est en droit de refuser la remise en état de produits défectueux tant que le Client ne s'est pas acquitté de la totalité de ses obligations à son égard.

7.7. TOBLER ne fournit aucune garantie en ce qui concerne les dommages résultant de l'usure normale, d'une utilisation non appropriée, de sollicitations excessives, d'une manipulation et d'un entretien non appropriés des produits, de l'utilisation de matériaux non appropriés, d'accidents ou d'événements de force majeure.  
7.8. Les réparations d'échafaudages ne peuvent être effectuées que par TOBLER, sans quoi la garantie en raison des défauts devient caduque.

### 8. Réserve de propriété en cas de contrat d'achat

8.1. La marchandise reste la propriété de TOBLER jusqu'au paiement intégral du prix d'achat, y compris les intérêts et les autres frais éventuels. En cas d'installation de la marchandise dans des locaux de tiers, le Client est tenu d'informer préalablement et par écrit le propriétaire desdits locaux de l'existence de la réserve de propriété.  
8.2. Le Client autorise TOBLER à faire enregistrer la réserve de propriété auprès de l'office du registre compétent.  
8.3. Le Client n'est pas autorisé à vendre, gager, prêter ni louer la marchandise avant le paiement intégral du prix d'achat, y compris les intérêts et les autres frais. Le Client s'engage en outre à ne pas sortir la marchandise du territoire suisse sans autorisation écrite expresse de TOBLER. En cas de saisie, rétention ou séquestre, le Client doit signaler la réserve de propriété et il doit en informer immédiatement par écrit TOBLER, dans la mesure du possible avant les mesures correspondantes.  
8.4. Le Client s'engage à mettre en œuvre à ses frais les mesures propres à protéger le droit de propriété de TOBLER.  
8.5. Pendant la durée de la réserve de propriété, le Client est tenu d'assurer à ses frais et au bénéfice de TOBLER la marchandise contre tous les risques envisageables. Sur demande, le Client doit présenter l'attestation d'assurance correspondante. Si le Client ne se conforme pas à une demande en ce sens, TOBLER est en droit de souscrire une assurance à son bénéfice et aux frais du Client.

### 9. Dispositions spéciales pour la location

9.1. Les loyers indiqués ne comprennent pas les frais de transport vers et depuis le lieu d'utilisation. Si le transport est effectué par TOBLER, les coûts de transport sont facturés à part.  
9.2. En cas d'installation de la marchandise louée dans des locaux de tiers, le Client est tenu d'informer préalablement et par écrit le propriétaire desdits locaux de l'existence de la réserve de propriété.  
9.3. L'usage et les risques relatifs à la marchandise louée sont transférés au Client au plus tard au moment où il est en mesure de disposer de l'objet de la location, c.-à-d. soit au moment de la remise de la marchandise louée au Client ou à un tiers déterminé dans les entrepôts de TOBLER, soit lors du déchargement de la marchandise louée sur le chantier si le transport est effectué par TOBLER à la demande du Client. En cas de livraison selon ordre sur un chantier inoccupé, TOBLER ne fournit aucune garantie concernant l'intégrité et l'intégralité de la livraison.  
9.4. La marchandise louée doit être traitée soigneusement et entretenue de façon appropriée par le Client.  
Les dommages et l'usure excessive résultant d'une utilisation non appropriée de la marchandise louée doivent être indemnisés par le Client et lui sont facturés. Le matériel de coffrage doit être utilisé de manière aussi parcimonieuse et soignée que possible, il ne peut pas être découpé. En particulier, tous les coffrages doivent être traités avec un agent de séparation avant le coulage du béton. Les supports des coffrages ne peuvent en aucun cas être découpés. Lors du compactage du béton contenu dans le coffrage, il faut particulièrement veiller à ne pas endommager le coffrage.  
9.5. La marchandise louée doit être restituée à la fin du rapport locatif dûment nettoyée, sans quoi les frais de nettoyage seront facturés au Client. Le transport de retour doit être effectué par le Client à ses frais. La marchandise louée doit être préparée en vue du déchargement de manière qu'elle puisse être soulevée sans problème par la grue. Tous les travaux supplémentaires nécessaires lors du déchargement, tels que répartition ou similaires, sont facturés en sus.  
9.6. Dans le cas des coffrages, les consommables (entretroises, bouchons, cône, agent de séparation, etc.) ne sont pas compris dans le montant de la location. Lors de la manipulation des éléments, il convient de veiller à ce que les pièces en bois des éléments ne soient pas rayés (par exemple par les arêtes et les angles tranchants d'autres éléments). Lors du nettoyage des éléments, il faut particulièrement veiller à ne pas les endommager. Après l'utilisation, le coffrage doit être mis en place sur les palettes et dans les caisses prévues à cet effet, les petites pièces doivent être rangées dans des boîtes. Tous les travaux de nettoyage, de tri et de réparation supplémentaires nécessaires seront facturés séparément. Les petites pièces perdues doivent être remplacées.  
9.7. La marchandise louée est mise à disposition pendant la durée de location convenue. En cas de retard du Client dans le paiement des loyers ou d'utilisation inappropriée ou contraire aux instructions, TOBLER est en droit de résilier immédiatement le contrat de location et de reprendre la marchandise louée. Les frais d'enlèvement sont dans ce cas facturés au Client. En outre, le Client est tenu de payer une indemnisation en cas de résiliation anticipée du contrat de location. En particulier, TOBLER est en droit d'exiger le paiement qu'elle aurait reçu si le contrat de location avait été en vigueur pendant toute la durée de location prévue. Dans ce cas, TOBLER n'est pas tenue de chercher à relouer la marchandise louée pour la durée résiduelle du contrat.  
9.8. Si aucune durée de location fixe n'a été prévue contractuellement ou si la marchandise louée est utilisée par le Client au-delà de la durée de location contractuelle initialement prévue, les deux parties sont en droit de résilier le rapport de location à tout moment, moyennant un préavis de 14 jours.

### 10. Calculs statiques

10.1. Les calculs statiques ne sont pas compris dans les prix. Si le Client en fait la demande ou sont éventuellement requis, ils sont facturés en sus.

### 11. Interdiction de cession et de compensation des créances

11.1. Le Client n'est pas autorisé à compenser les créances de TOBLER avec ses propres créances envers TOBLER, sauf si TOBLER a autorisé expressément la compensation par écrit.  
11.2. La cession à des tiers des créances découlant du rapport contractuel avec TOBLER est interdite.

### 12. Exclusion de responsabilités supplémentaires

12.1. Toutes les prétentions du Client - sauf celles expressément indiquées dans les présentes Conditions - quelle que soit la base juridique sur laquelle elles sont avancées, en particulier toutes les prétentions non explicitement indiquées concernant une indemnisation, une réduction ou une résiliation du contrat, sont exclues. Le Client n'a en aucun cas droit à une indemnisation des dommages qui ne concernent pas la marchandise livrée, tels que notamment les dommages pour interruption de la production, pertes d'utilisation, pertes de contrats, manques à gagner et autres dommages directs ou indirects.

### 13. Modifications et validité

13.1. TOBLER se réserve le droit de modifier à tout moment les CGV. Celles-ci sont communiquées au Client par circulaire ou d'une autre façon appropriée et, en l'absence de contestation écrite dans un délai d'un mois, sont réputées acceptées.

### 14. Droits de propriété intellectuelle






14.1. Les croquis, dessins, etc. élaborés par TOBLER restent sa propriété exclusive. Ils ne peuvent pas être copiés ni communiqués à des tiers sans son autorisation.  
14.2. La reproduction d'une marchandise, même exclusivement à des fins d'usage interne, est passible de poursuites pénales.

### 15. Droit applicable et for

15.1. Tous les rapports juridiques du Client avec TOBLER sont régis par le droit suisse, à l'exclusion des dispositions des Nations Unies en matière de droit commercial.  
15.2. Le for exclusif en cas de litige et lieu d'exécution, ce dernier toutefois uniquement pour le Client ayant son siège à l'étranger (art. 50 al. 2 LP), est le siège de TOBLER à Rheineck. Toutefois, TOBLER est en droit d'assigner le Client par devant le tribunal compétent du siège ou du domicile de ce dernier ou par devant tout autre tribunal compétent.



## MATO Systèmes d'échafaudage et accessoires

 <b>MATO 1</b>	Échafaudages de façade
 <b>MATO 2</b>	Échafaudages de façade
 <b>MATO 8</b>	Échafaudages modulaires
 <b>MATO Z</b>	Accessoires d'échafaudage
 <b>MATO R</b>	Échafaudages roulants
 <b>MATO N</b>	Systèmes de toit temporaire
 <b>MATO S</b>	Sécurité
 <b>MATO B</b>	Équipements de construction

## Tobler Systèmes de coffrage et accessoires

 <b>Tobler Top</b>	Coffrage mural
 <b>Tobler Manu</b>	Coffrage manuable
 <b>Tobler Deck</b>	Coffrage du plafond
 <b>Tobler Flex</b>	Panneaux et poutrelles de coffrage
 <b>Tobler Rent</b>	Parc de location
 <b>Tobler Care</b>	Rénovation
 <b>Tobler Bau</b>	Équipements de construction

En tant que fournisseur complet de systèmes d'échafaudage et coffrage, nous vous assistons de façon compétente et répondons à toutes vos demandes relatives à la construction d'échafaudages et de coffrages professionnelle. Innovation, respect des normes de qualité les plus strictes et fonctionnalité font partie de nos priorités et sont des caractéristiques de notre large gamme de produits. Outre notre gamme de produits standard, nous proposons également des solutions spécifiques au client et prenons en charge le développement, l'ingénierie, la planification et, enfin, la réalisation du produit final.



**Tobler**<sup>®</sup>  
Échafaudage. Coffrage.

Route de la Mortigue 6  
CH-1072 Forel  
Tél. +41 21 731 57 35

Fax +41 22 731 57 36  
forel@tobler-ag.com  
www.tobler-ag.com